

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes P****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
CC\_2025\_006****OBJET :****COMMISSION 1 -  
MOBILITE -  
AMENAGEMENT - ADS****PLUI*****PLU Cysoing - Mise à  
disposition de la  
modification simplifiée*****Présents au vote de la  
délibération :**Titulaires et suppléants  
présents : 38  
Procurations : 11**Nombre de votants : 49****Présents :**

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART  
Olivier VERCRUYSSSE, procuration à Jean-Luc LEFEBVRE  
Marion DUBOIS, procuration à Benjamin DUMORTIER  
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION  
Marcel PROCUREUR, procuration à Thierry DEPOORTERE  
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Michel DUPONT  
Anne-Sabine PLAYS, procuration à Bernard CHOCRAUX  
Frédéric SZYMCZAK, procuration à Michel PIQUET  
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY  
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ  
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

**Absents excusés :**

Thierry BRIDAULT, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX

**Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 24 février 2025**

**Délibération CC\_2025\_006**

**COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS**

**PLU**

***PLU Cysoing - Mise à disposition de la modification simplifiée***

**Le Conseil Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.153-36 à L.153-40, L.153-45 à L.153-48, R.153-20 à R.153-21 du Code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Cysoing, approuvé par le conseil municipal le 18 décembre 2019, modifié par le conseil communautaire le 27 mars 2023, mis en compatibilité le 18 décembre 2023 et modifié le 08 mars 2024,

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de communes Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu l'Arrêté du Conseil Communautaire de Pévèle Carembault, du 1er janvier 2025, prescrivant la modification simplifiée du PLU de Cysoing,

Vu les avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA),

Considérant qu'en application de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme, le projet des modifications du PLU a été notifié au préfet ainsi qu'aux PPA (visées aux articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme) avant sa mise à disposition du public ;

Considérant qu'en application de l'article L.153-47 du Code de l'Urbanisme, les modalités de la mise à disposition sont précisées par l'organe délibérant de l'établissement public compétent et portées à la connaissance du public au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition,

Considérant que, pour la mise en œuvre de la procédure de modification dans sa forme simplifiée, le projet des modifications, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les PPA seront mis à disposition du public pendant un mois, du 6 mars 2025 au 7 avril 2025 inclus, afin de lui permettre de formuler ses observations ;

*Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 4 février 2025.*

La présente délibération est conçue pour définir les modalités de mise à disposition du public, de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cysoing.

Elle sera affichée au moins huit jours avant et pendant toute la durée de la mise à disposition du public en Mairie de Cysoing, et au siège de la Communauté de communes Pévèle Carembault à Pont-à-Marcq.

Un avis, précisant l'objet de la modification simplifiée du PLU, les lieux et les heures où le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations, sera publié en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département, huit jours au moins avant la mise à disposition du public.

La mise à disposition du public aura lieu pendant un mois, du 6 mars 2025 au 7 avril 2025 inclus.

Les modalités de mise à disposition du projet de la modification simplifiée pendant cette période seront :

- Mise à disposition du dossier de modification simplifiée ainsi que d'un registre d'observations du 6 mars 2025 au 7 avril 2025 inclus : en mairie de Cysoing au Château de l'Abbaye, aux jours

et heures d'ouverture habituels et dans les locaux de Pévèle Générale de Gaulle - 59710 Pont-à-Marcq aux jours et heures d'ouverture habituels.

- Mise à disposition du dossier ainsi que d'un recueil des contributions sur le site internet de Pévèle Carembault.

- Les éventuelles contributions pourront être envoyées à l'adresse mail : [miseadispotioncysoing@pevelecarembault.fr](mailto:miseadispotioncysoing@pevelecarembault.fr)

- Toute observation peut également être adressée par écrit à Monsieur le Président de Pévèle Carembault - Pôle Aménagement du territoire et mobilité - 47 Avenue du Général de Gaulle - 59710 Pont-à-Marcq.

Tout renseignement utile sur le déroulement de la mise à disposition peut être obtenu auprès de Monsieur BOHIN Antoine - au siège de la Communauté de communes Pévèle Carembault.

A l'issue de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée du PLU de Cysoing, éventuellement ajusté pour tenir compte des avis et des observations du public, sera soumis au Conseil Communautaire pour approbation.

Où l'exposé de son Président,  
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

**DECIDE (par 49 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 49 VOTANTS) :**

- ***D'approuver les modalités d'organisation et de participation de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Cysoing.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

**Valérie NEIRYNCK**

Signé électroniquement par : Valérie NEIRYNCK  
Date de signature : 25/02/2025  
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,  
Le Président,

**Luc FOUQUET**

Signé électroniquement par : Luc FOUQUET  
Date de signature : 26/02/2025  
Qualité : PRESIDENT



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

|   |   |
|---|---|
| Numéro de l'acte :                      | CC_2025_006   |
| Objet :                                 | PLU Cysoing - Mise à disposition de la modification |
| Type de transaction :                   | Transmission d'actes                                |
| Date de la décision :                   | 2025-02-27 00:00:00+01                              |
| Nature de l'acte :                      | Délibérations                                       |
| Documents papiers complémentaires :     | NON   |
| Classification matières/sous-matières : | 2.1 - Documents d urbanisme                         |
| Identifiant unique :                    | 059-200041960-20250227-CC_2025_006-DE               |
| URL d'archivage :                       | Non définie   |
| Notification :                          | Non notifiée  |

### Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier  | Type            | Taille   |
|--|-----------------|----------|
| <b>Enveloppe métier</b><br>Nom métier : 059-200041960-20250227-CC_2025_006-DE-1-1_0.xml  | text/xml        | 1.5 Ko   |
| <b>Document principal (Délibération)</b><br>Nom original : CC_2025_006.pdf<br>Nom métier :<br>99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_006-DE-1-1_1.pdf            | application/pdf | 183.5 Ko |
| <b>Document principal (Délibération)</b><br>Nom original : 0. Arrete de lancement.pdf<br>Nom métier :<br>99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_006-DE-1-1_2.pdf | application/pdf | 239 Ko   |
| <b>Document principal (Délibération)</b><br>Nom original : 1. Notice explicative.pdf<br>Nom métier :<br>99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_006-DE-1-1_3.pdf  | application/pdf | 2.5 Mo   |
| <b>Document principal (Délibération)</b><br>Nom original : 2. OAP.pdf<br>Nom métier :<br>99_DE-059-200041960-20250227-CC_2025_006-DE-1-1_4.pdf                 | application/pdf | 1.9 Mo   |
| <b>Document principal (Délibération)</b>   | application/pdf | 3.4 Mo   |

Nom original : 3. Reglement ecrit.pdf

Nom métier :

99\_DE-059-200041960-20250227-CC\_2025\_006-DE-1-1\_5.pdf

**Document principal (Délibération)**

application/pdf

845.1 Ko

Nom original : 4. Avis CCI.pdf

Nom métier :

99\_DE-059-200041960-20250227-CC\_2025\_006-DE-1-1\_6.pdf

### Cycle de vie de la transaction :

| Etat                       | Date                          | Message  |
|----------------------------|-------------------------------|--|
| En attente d'etre postee   | 27 février 2025 à 09h05min41s | Dépôt dans un état d'attente   |
| Posté                      | 27 février 2025 à 09h13min28s | La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Fany DUQUENNE |
| En attente de transmission | 27 février 2025 à 09h14min20s | Accepté par le TdT : validation OK                                     |
| Transmis                   | 27 février 2025 à 09h14min22s | Transmis au MI   |
| Acquittement reçu          | 27 février 2025 à 09h14min38s | Reçu par le MI le 2025-02-27   |